



## Inventaire des émissions de gaz à effet de serre

### Rapport de présentation à la Préfecture de Paris



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PRELIMINAIRES .....</b>	<b>3</b>
1.1 Historique du document .....	3
1.2 Liste des pages modifiées.....	3
1.3 Résumé du document .....	3
<b>2. DESCRIPTION SOCIÉTÉ - PÉRIMÈTRE D'INVENTAIRE.....</b>	<b>4</b>
2.1 Identification de la société .....	4
2.2 Description des principales activités de Dassault Aviation.....	4
2.3 Mode de consolidation retenu .....	4
2.4 Description des périmètres organisationnel et opérationnel retenus .....	4
<b>3. ANNÉE DE REPORTING ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE .....</b>	<b>7</b>
<b>4. ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE .....</b>	<b>8</b>
4.1 Caractérisation des sources d'émission.....	8
4.2 Quantification des émissions.....	9
<b>5. ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE .....</b>	<b>10</b>
5.1 Caractérisation des sources d'émission.....	10
5.2 Quantification des émissions.....	10
<b>6. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE .....</b>	<b>11</b>
<b>7. ÉMISSIONS ÉVITÉES DE GAZ À EFFET DE SERRE .....</b>	<b>12</b>
7.1 Quantification des émissions évitées .....	12
<b>8. ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SUR LES INCERTITUDES .....</b>	<b>13</b>
8.1 Détermination des intervalles de confiance.....	13
8.2 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions directes de gaz à effet de serre ...	15
8.3 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à l'énergie.....	16
8.4 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions globales par postes d'émission de gaz à effet de serre .....	16
<b>9. JUSTIFICATION DE L'EXCLUSION DE CERTAINES SOURCES D'ÉMISSION.....</b>	<b>17</b>
<b>10. FACTEURS D'ÉMISSION ET POUVOIRS DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAUX UTILISÉS...18</b>	<b>18</b>
<b>11. RECALCUL DE L'ANNEE DE RÉFÉRENCE ET JUSTIFICATIONS.....</b>	<b>19</b>
<b>12. PLAN D' ACTIONS ENVISAGÉES 2015-2017 .....</b>	<b>20</b>
<b>13. PUBLICATION .....</b>	<b>21</b>

# 1. PRELIMINAIRES

## 1.1 Historique du document

Date	Indice	Rédacteur	Objet de la mise à jour
12/10/2015		A. PINOT	Mise à jour du document

## 1.2 Liste des pages modifiées

Toutes les pages de cette édition sont au dernier indice du document
--

Sans objet pour cette édition

## 1.3 Résumé du document

Ce document a pour but de répondre à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 Juillet 2010 et à son décret d'application n°2011-829 du 11 juillet 2011 relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Ce bilan a pour objectif de réaliser un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre de la société (hors filiales), en vue d'identifier les gisements de réduction de ces émissions.

## 2. DESCRIPTION SOCIÉTÉ - PÉRIMÈTRE D'INVENTAIRE

### 2.1 Identification de la société

*Tableau 1 : renseignements administratifs relatifs à Dassault Aviation*

Raison sociale :	Dassault Aviation
Code NAF :	3030Z
Code SIREN :	712 042 456
Adresse du siège social :	9 rond pont des Champs Élysées – Marcel Dassault – 75 008 Paris
Nombre de salariés :	8186

### 2.2 Description des principales activités de Dassault Aviation

Acteur majeur de l'industrie aéronautique mondiale, Dassault Aviation conçoit et produit des avions militaires (Rafale) et des avions d'affaires (Falcon).

### 2.3 Mode de consolidation retenu

Le mode de consolidation retenu pour le présent inventaire est le contrôle opérationnel. C'est-à-dire que 100% des émissions des installations exploitées par Dassault Aviation sont consolidées.

### 2.4 Description des périmètres organisationnel et opérationnel retenus

#### 2.4.1 Périmètre organisationnel

Le périmètre organisationnel retenu pour le présent rapport est constitué des neuf établissements français de Dassault Aviation :

- ◆ Argenteuil
- ◆ Argonay
- ◆ Biarritz
- ◆ Istres - Cazaux
- ◆ Martignas
- ◆ Mérignac
- ◆ Poitiers
- ◆ Saint-Cloud – Le Bourget 2
- ◆ Seclin

**Tableau 2 : description des neuf établissements français de Dassault Aviation**

Site	Éléments d'activité	Effectif <sup>1</sup>	Adresse	Code SIRET
<b>Argenteuil</b>	Assemblage/aménagement fuselages Assemblages structures Pièces métalliques Tuyauteries Pyrotechnie Laboratoires d'essais et expertises	948	1 avenue du Parc 95100 ARGENTEUIL	712 0424 56 00020
<b>Argonay</b>	Équipements mécaniques, hydrauliques et électroniques pour commandes en vol	457	2105 Av. Marcel Dassault BP 32 ARGONNAY 74370 PRINGY	712 042 456 00129
<b>Biarritz</b>	Composites Assemblage structure Révisions équipements Matériels de servitude	945	8 avenue Marcel Dassault 64600 ANGLET	712 042 456 00145
<b>Istres - Cazaux</b>	Essais en vol Activités d'intégration et de validation des systèmes Chantiers avions	620	Base Aérienne 125. 13804 ISTRES CEDEX	712 042 456 00194
<b>Martignas</b>	Assemblage de voilures	444	Avenue des martyrs de la résistance BP 38 33127 MARTIGNAS SUR JALLE	712 042 456 00160
<b>Mérignac</b>	Aménagement avions civils Montage général et essais, mise en vol et livraisons	1325	54 avenue Marcel Dassault BP 24 33701 MÉRIGNAC CEDEX	712 042 456 00228
<b>Poitiers</b>	Verrières Pyrotechnie Ensemble de structure Plan horizontal Falcon Longeron Falcon 7X	140	24 Avenue Marcel Dassault 86580 BIARD	712 042 456 00277
<b>Saint-Cloud – Le Bourget 2</b>	Direction générale, Directions et bureaux d'études Activité aérienne	2992	78, quai Marcel Dassault Cedex 300 92552 SAINT CLOUD CEDEX	712 042 456 00061
<b>Seclin</b>	Pièces de structure intégrale	281	Rue Marcel Dassault 59113 SECLIN	712 042 456 00269

<sup>1</sup> Effectif arrêté au 31/12/2014

### 2.4.2 Périmètre opérationnel

Les émissions de gaz à effet de serre retenues sont les suivantes :

- ◆ *Émissions directes des sources fixes et mobiles nécessaires aux activités de Dassault Aviation (scope 1) :*
  - émissions liées à la combustion d'énergies fossiles dans des installations fixes telles que chaudières, groupes électrogènes, etc. (poste 1)
  - émissions liées à la combustion d'énergies fossiles au niveau des aéronefs et véhicules (véhicules de fonction et de service, engins de manutention) appartenant à Dassault Aviation. (postes 2)
  - émissions de fluides frigorigènes (CFC, etc.) au niveau des installations de réfrigération et de protection contre l'incendie, associées à des fuites lors d'opérations de maintenance notamment, (poste 4)
- ◆ *Émissions indirectes associées à la consommation d'électricité nécessaire aux activités de Dassault Aviation (scope 2 - poste 6).*

Le tableau ci-après récapitule les postes pris en compte selon la nomenclature proposée dans la seconde version du guide méthodologique édité par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie en avril 2012.

**Tableau 3 : nomenclature des postes d'émissions retenus dans le périmètre opérationnel**

Catégorie d'émission	N°	Postes d'émission	Exemples de sources d'émissions
<b>Émissions directes de GES (Scope 1)</b>	1	Émissions directes des sources fixes de combustion	<i>Combustion d'énergie des sources fixes (chaudières, groupes électrogènes)</i>
	2	Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	<i>Combustion de carburant des sources mobiles (véhicules de service, engins de manutention, etc.)</i>
	3	Émissions directes des procédés hors énergie <b>Poste d'émission ne concernant pas les sites Dassault Aviation</b>	
	4	Émissions directes fugitives	<i>Fuites de fluides frigorigènes et de fluides anti-incendie</i>
	5	Émissions issues de la biomasse <b>Poste d'émission ne concernant pas les sites Dassault Aviation</b>	
<b>Émissions indirectes associées à l'énergie (Scope 2)</b>	6	Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	<i>Prise en compte des émissions liées à la production de l'électricité, à son transport et à sa distribution (tous usages confondus)</i>
	7	Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid <b>Poste d'émission ne concernant pas les sites Dassault Aviation</b>	
<b>Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)</b>	8 à 24	<b>Postes non pris en compte dans le présent rapport.</b>	

### 3. ANNÉE DE REPORTING ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Conformément à l'article R.229-47 du Code de l'Environnement, l'année de reporting est l'année précédant celle où l'inventaire est établi, soit l'année 2014 pour le présent document.

L'année de référence est l'année de publication du premier bilan, l'année 2011. Certaines valeurs de l'année de référence ont été recalculées, les facteurs d'émissions correspondants aux données d'activités ayant été mis à jour par les sources officielles.

## 4. ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE

### 4.1 Caractérisation des sources d'émission

**Tableau 4 : caractérisation des sources d'émissions directes de gaz à effet de serre**

Site	Sources fixes de combustion	Sources mobiles à moteur thermique	Installations de réfrigération et anti-incendie
<b>Argenteuil</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes au fioul domestique	Engins de manutention au propane Véhicules de fonction et de service	Groupes frigorifiques
<b>Argonay</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes au fioul domestique	Engins de manutention au propane Véhicules de fonction et de service	Groupes frigorifiques
<b>Biarritz</b>	Chaudières au gaz naturel	Engins de manutention au GPL Véhicules de fonction et de service	Groupes frigorifiques
<b>Istres - Cazaux</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes et groupes motopompes au fioul domestique	Engins de manutention au propane Véhicules de fonction et de service Clarks et groupes de démarrage de piste au gazole non routier Aéronefs	Groupes frigorifiques et systèmes anti-incendie
<b>Martignas</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes et groupes motopompes sprinklage au fioul domestique	Véhicules de fonction et de service Engins de manutention au GPL	Groupes frigorifiques
<b>Mérignac</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes et groupes motopompes au fioul domestique	Engins de manutention au fioul domestique Véhicules de fonction et de service Tracteurs avions au fioul domestique Aéronefs	Groupes frigorifiques
<b>Poitiers</b>	Chaudières au gaz naturel Groupe électrogène au fioul domestique	Véhicules de fonction et de service Engins de manutention au propane	Groupes frigorifiques
<b>Saint-Cloud – Le Bourget 2</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes au fioul domestique	Véhicules de fonction et de service Aéronefs	Groupes frigorifiques et systèmes anti-incendie
<b>Seclin</b>	Chaudières au gaz naturel Groupes électrogènes au fioul domestique	Véhicules de fonction et de service Engins de manutention au GPL	Groupes frigorifiques

## 4.2 Quantification des émissions

Tableau 5 : quantification des émissions directes de gaz à effet de serre

		Émissions GES (en Tonnes)										Différence année de référence et année de reporting
		Année de référence (2011)					Année de reporting (2014)					
catégories d'émissions	Postes d'émission s	CO <sub>2</sub> (Tonnes)	HFC (Tonnes)	HCFC (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO <sub>2</sub> e)	CO <sub>2</sub> (Tonnes)	HFC (Tonnes)	HCFC (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO <sub>2</sub> e)	t eq CO <sub>2</sub>
Émissions directes	1	12736				12736	11363,6				11363,6	-1372,4
	2	18339,6				18339,6	17456,9				17456,9	-882,8
	3											
	4		0,162	0,22	0	848,5		0,328	0,137	0,0007	1318,2	469,7
	5											
	<b>Sous total</b>						31924,1					30138,5

La quantité d'émissions directes de gaz à effet de serre a diminué d'environ 5% entre 2011 et 2014.

## 4. ÉMISSIONS DIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE

## 5. ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE

### 5.1 Caractérisation des sources d'émission

Ces émissions sont liées à la consommation électrique sur les sites pour les usages suivants :

- ✓ Centres d'usinages mécaniques et chimiques,
- ✓ Machines d'ateliers,
- ✓ Moyens informatiques,
- ✓ Éclairage,
- ✓ Climatisation/ chauffage d'appoint,
- ✓ Fours,
- ✓ Compresseurs,
- ✓ Congélateurs/générateurs de froid,
- ✓ ...

### 5.2 Quantification des émissions

*Tableau 6 : quantification des émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à l'énergie*

	Année de référence (2011)	Année de reporting (2014)	Différence année de référence et année de reporting
Poste d'émissions	t eq CO <sub>2</sub>	t eq CO <sub>2</sub>	t eq CO <sub>2</sub>
<b>6</b>	5572,1	5354,1	- 218

La quantité des émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à l'énergie a diminué de 3,9% de 2011 à 2014.

## **6. AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES DE GAZ À EFFET DE SERRE**

Ces émissions ne sont pas évaluées dans le cadre du présent inventaire.

## 7. ÉMISSIONS ÉVITÉES DE GAZ À EFFET DE SERRE

### 7.1 Quantification des émissions évitées

Dassault Aviation ne produit pas d'électricité à partir de sources renouvelables.  
Concernant la valorisation énergétique ou matière de ses déchets, Dassault Aviation n'évaluera pas la quantité d'émissions évitées dans cet inventaire.

## 8. ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SUR LES INCERTITUDES

### 8.1 Détermination des intervalles de confiance

Les émissions de gaz à effet de serre présentées dans ce rapport sont calculées par multiplication entre une donnée d'activité et un facteur d'émission.

L'incertitude sur la collecte de la donnée d'activité est évaluée de façon qualitative selon le tableau suivant :

**Tableau 8 : évaluation de l'incertitude sur les données d'activité**

Niveau de fiabilité	Incertainitude associée	Origines possibles de la donnée
Élevée	+/- 5%	Facture Bon de livraison Instrument de mesure étalonné Résultat d'analyse Document transmis par l'administration Spécifications techniques procédés
Bonne	+/- 15%	Données liées à un calcul d'indicateur utilisant un facteur de conversion (hors bilan GES) Valeurs liées à l'incertitude sur la collecte des données relatives aux km parcourus en voiture de fonction et de service
Faible	+/- 30%	Autres (par exemple : estimation / extrapolation) Valeurs liées à l'incertitude sur la collecte de la donnée relative aux fuites de fluides frigorigènes si la valeur est issue d'un bon d'intervention d'un prestataire agréé.

L'incertitude sur les facteurs d'émission est fournie par les documents suivants selon les données d'activité concernées :

- ◆ Base Carbone<sup>®</sup>
- ◆ Guidelines to DEFRA GHG Conversion Factors : Annex 5 (2011)
- ◆ IPCC Guidelines for National Green House Gas Inventories : Volume 3 - Chapter 7 -Emission of Fluorinated Substitutes for Ozone Depleting Substances (2006)

L'intervalle de confiance relatif pour l'émission de gaz à effet de serre considérée est ensuite calculé de la manière suivante :

$$c = \sqrt{a^2 + b^2}$$

où a et b sont les intervalles de confiance relatifs de la donnée d'activité et du facteur d'émission

Dans le cas où l'émission de gaz à effet de serre recherchée correspond à la somme de différentes émissions (par exemple : émissions directes fugitives de gaz à effet de serre, correspondant à la somme des émissions de fluides frigorigènes et anti-incendie), son intervalle de confiance est égal à :

$$\pm \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^n (H_i * I_i)^2}}{M}$$

Où :

- ◆ M est la valeur de la somme calculée,
- ◆ H représente chacun des composants de la somme,
- ◆ I correspond à l'incertitude associée à chacun de ces composants.

## 8.2 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions directes de gaz à effet de serre

**Tableau 9 : incertitudes sur les émissions directes de gaz à effet de serre**

Donnée collectée	Unité	FE (kg eq CO <sub>2</sub> / unité)	Incertitude sur le FE	Incertitude sur la donnée	Incertitude sur l'émission
Consommation de gaz naturel	MWh (PCS)	184	5%	5%	7,07%
Consommation de gaz de pétrole liquéfiés hors engins de manutention	kg	2,965	5%	15%	15,81%
Consommation de fioul domestique / gazole hors véhicules et engins de manutention	litres	2,6	5%	15 à 30%	15,81 à 30,41%
Consommation de kérosène	Litres	2,52	5%	5 à 30%	7,07 à 30,41%
Kilomètres parcourus en voiture de fonction ou de service	km	0,17	20%	5 à 30%	20,62 à 36,06%
Quantité de gazole utilisée pour les véhicules de fonction ou de service	litres	2,52	10%	5%	11,18%
Quantité d'essence utilisée pour les véhicules de fonction ou de service	litres	2,26	10%	5%	11,18%
Quantité de GPL utilisée pour les engins de manutention	kg	2,97	5%	5 à 15%	7,07 à 15,81%
Quantité de fioul domestique / gazole utilisée pour les engins de manutention	litres	2,6	5%	5%	7,07%
Quantité de fluides frigorigènes	kg	Définis dans le chapitre 10	30%	30%	42,43%

### 8.3 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à l'énergie

**Tableau 10 : incertitudes sur les émissions indirectes de gaz à effet de serre associées à l'énergie**

Donnée collectée	Unité	FE (kg eq CO <sub>2</sub> / unité)	Incertitude sur le FE	Incertitude sur la donnée	Incertitude sur l'émission
Consommation d'énergie électrique	MWh	60	10%	5%	11,18%

### 8.4 Caractérisation des incertitudes liées aux émissions globales par postes d'émission de gaz à effet de serre

**Tableau 11 : incertitudes sur les émissions globales de gaz à effet de serre**

Poste d'émission considéré	Émissions en t eq CO <sub>2</sub>	Incertitude sur l'émission
1 - Émissions directes des sources fixes de combustion	11363,6	3,7%
2 - Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	17456,9	7,2%
4 - Émissions directes fugitives	1318,2	19,4%
Sous total		
6 - Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	5354,1	4,5%
<b>Total</b>	<b>35492, 7</b>	

## 9. JUSTIFICATION DE L'EXCLUSION DE CERTAINES SOURCES D'ÉMISSION

Les postes suivants des scopes 1 et 2 n'ont pas été pris en compte dans cet exercice.

Le poste 3 « émissions directes des procédés hors énergie » ne concerne pas les sites de Dassault Aviation car il n'y a pas d'émissions liées à des réactions chimiques, de carbonatation, etc...

Le poste 5 « émissions issues de la biomasse » ne concerne pas les sites Dassault Aviation car il n'y a pas d'activités liées aux sols et aux forêts.

Le poste 7 « émissions indirectes liées à la consommation de vapeur ou froid » ne concerne pas les sites Dassault Aviation car il n'y a pas d'achat de vapeur, de chaleur ou de froid.

## 10. FACTEURS D'ÉMISSION ET POUVOIRS DE RÉCHAUFFEMENT GLOBAUX UTILISÉS

Les facteurs d'émission (FE) et les pouvoirs de réchauffement globaux (PRG) utilisés pour l'élaboration du présent inventaire d'émission de gaz à effet de serre proviennent majoritairement des valeurs validées de la Base Carbone.

Le tableau ci-dessous reprend les valeurs des FE ne provenant pas de la Base Carbone.

**Tableau 12 : FE ou PRG utilisés différents de la Base Carbone**

Donnée collectée	Unité	FE (kg eq CO <sub>2</sub> / unité)	Source documentaire ou mode de calcul
Quantité de fioul domestique/gazole utilisée pour les engins de manutention	litres	2,6	Valeur moyenne entre le FE fioul domestique 2,68 kgCO <sub>2</sub> /l et le gazole routier 2.52 kgCO <sub>2</sub> /l Base Carbone Valeur générique Octobre 2014
Quantité de fioul domestique/gazole utilisée hors engins de manutention	litres	2,6	Valeur moyenne entre le FE fioul domestique 2,68 kgCO <sub>2</sub> /l et le gazole non routier 2.52 kgCO <sub>2</sub> /l Base Carbone Valeur générique Octobre 2014
Quantité de GPL hors engins de manutention	kg	2,965	Valeur moyenne entre le FR butane inclus maritime 2,95 kgCO <sub>2</sub> /kg et propane inclus maritime 2.98 kgCO <sub>2</sub> /kg Base Carbone Valeur générique Octobre 2014
Quantité de R422B émise à l'atmosphère	kg	2680	Calcul d'après les formules de la Table 7.8 BLENDS 7.44 IPCC Guidelines for the national greenhouse gas inventories et selon les PRG de la Base Carbone

Pour les fluides frigorigènes, certaines valeurs n'étant pas indiquées dans la base carbone nous avons utilisé les formules de composition des gaz présentes dans la table 7.8 Blends 7.44 IPCC Guidelines for the national greenhouse gas inventories ainsi que les valeurs des PRG présents dans la Base Carbone mis à jour du 5<sup>ème</sup> rapport du GIEC.

## 11. RECALCUL DE L'ANNEE DE RÉFÉRENCE ET JUSTIFICATIONS

L'année 2011, année de référence a été recalculée afin de prendre en compte la mise à jour des facteurs d'émissions publiés dans la Base Carbone.

## 12. PLAN D' ACTIONS ENVISAGÉES 2015-2017

			<b>Actions envisagées</b> <i>Les actions exprimées peuvent concerner un ou plusieurs établissements et sont pour la plupart soumises à accord sur investissements</i>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Estimation des gains</b>	<b>Estimation des gains</b>
Scope 1	Poste 1	<b>Émissions directes des sources fixes de combustion</b>	Intégration des clauses de performances énergétiques dans les contrats de maintenance. Modernisation/ rénovation de circuits de chauffage ou de chaudières. Rénovation de bâtiments, isolations de toitures et façades. Remplacement de groupes électrogènes plus performants. Complétude de systèmes de comptages. Actions issues des audits énergétiques.	Diminution de la consommation de gaz, de fuel domestique	Réduction de 3 % de la consommation gaz à activité constante soit : environ 400 tonnes eq CO <sub>2</sub>	Environ 3,5 % de réduction soit 1300 tonnes eq CO <sub>2</sub> à activité constante
	Poste 2	<b>Émissions directes des sources mobiles à moteur thermique</b>	Dotation ou remplacement de véhicules de service par des véhicules électrique sur certains sites.	Diminution de la consommation de gazole, essence pour les véhicules de service	Réduction d'environ 1 % des émissions attendues pour le poste 2 soit environ 175 tonnes eq CO <sub>2</sub>	
	Poste 4	<b>Émissions directes fugitives</b>	Remplacement d'équipements frigorifiques sur certains établissements par des équipements contenant des fluides frigorigènes disposant d'un PRG moindre notamment R22.	Diminution des fuites de fluides frigorigènes dans l'atmosphère	Réduction des fuites soit environ 500 tonnes eq CO <sub>2</sub>	
Scope 2	Poste 6	<b>Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité</b>	Intégration des clauses de performances énergétiques dans les contrats de maintenance. Rénovation de bâtiments, isolations de toitures et façades. Remplacement d'éclairages. Récupération de chaleur sur cabine de peinture. Campagnes de recherches de fuites sur l'air comprimé. Complétude de systèmes de comptages. Rénovation de centrales de traitement d'air. Actions issues des audits énergétiques.	Diminution de la consommation d'électricité	Réduction d'environ 4% à activité constante soit : environ 220 tonnes eq CO <sub>2</sub>	

## 13. PUBLICATION

Le présent inventaire des émissions de gaz à effet de serre de Dassault Aviation est mis à disposition du public sur le site internet suivant :

<http://www.dassault-aviation.com/fr/dassault-aviation/groupe/environnement/politique-environnementale/gaz-a-effet-de-serre>

Coordonnées de la personne en charge de l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre :

Nom : PINOT Aurélie

Fonction : Coordinateur central HSE

Adresse : 78, quai Marcel Dassault, Cedex 300, 92552 Saint-Cloud

Téléphone : 01 47 11 87 26

E-mail : [aurelie.pinot@dassault-aviation.com](mailto:aurelie.pinot@dassault-aviation.com)